

CHÈQUES ASSOCIATIONS

UNE VERSION DÉMATÉRIALISÉE À PARTIR DE LA RENTRÉE 2024

À destination des -associations-Procédure d'inscription et fonctionnement des chèques association dématérialisés.

Campagne 2024-2025



1RE ÉTAPE: CRÉATION DU COMPTE ASSOCIATION

<u>Cas 1</u>: Certains de vos licenciés ont bénéficié d'un chèque association sur l'exercice 2023-2024, et vos informations de contact sont à jour auprès de la communauté de communes >>> votre compte a déjà été créé par la communauté de communes.

<u>Cas 2</u>: Vos informations ne sont pas à jour (vous n'avez pas renvoyé le fichier d'information demandé au cours du mois d'août 2024) ou vous n'avez encore jamais eu de licenciés utilisant les chèques association >>> contactez la communauté de communes afin qu'elle puisse créer le compte de votre association. contact@paysdelafrancaise.fr ou 05 63 65 91 90 (tapez 1).

2^E ÉTAPE : VALIDATION DU COMPTE ET CHANGE-MENT DU MOT DE PASSE

Vous allez recevoir un mail vous informant de la création de votre compte et vous invitant à personnaliser votre mot de passe >>> >>> choisissez votre mot de passe personnalisé, enregistrez-le : votre compte est activé!





3^E ÉTAPE : VALIDATION DES CHÈQUES ASSOCIATION POUR CHAQUE LICENCIÉ

CHÈQUE ASSOCIATION

Les parents de votre licencié ont rempli un formulaire de demande de chèque association.

<u>Cas 1</u>: Après validation par la communauté de communes, le licencié a reçu son chèque association par email >>> grâce au QR-code inscrit sur le chèque, vous pouvez procéder à la validation depuis votre compte.

20,00€

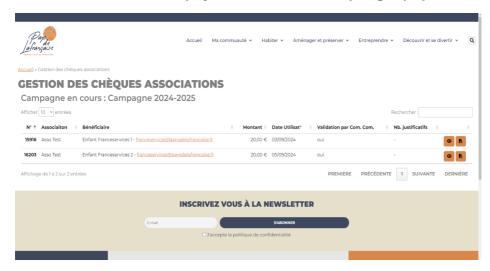


<u>Cas 2</u>: Les parents du licencié n'ont pas encore reçu le document muni d'un QR-code. Le chèque n'est pas encore validé par la communauté de communes >>> invitez-les à patienter ou à prendre contact avec la communauté de communes si leur demande date de plus d'une semaine. contact@paysdelafrancaise.fr ou 05 63 65 91 90 (tapez 1).

CONSULTATION DE L'ENSEMBLE DES CHÈQUES

A tout moment, vous pourrez consulter depuis votre compte, la liste des licenciés dont vous aurez scanné le QR-code avec leur état : validé ou non.

Adresse de connexion : paysdelafrancaise.fr/wp-login.php





Communauté de communes du Pays de Lafrançaise 33 rue Mary Lafon 82130 Lafrançaise 05 63 65 91 90 (tapez 1) contact@paysdelafrancaise.fr